

Faisabilité d'un système d'éducation à distance pour une meilleure formation des enseignants. Le cas des enseignants pour les handicapés mentaux

*María del Carmen Malbran, María del Rosario Cédola,
Viviana Raquel Pérez, et María Alejandra Zangara (*)*

Résumé

On présente un projet pour changer un système semi-traditionnel en un système d'éducation à distance.

Le but ici est de captiver un plus grand public, d'augmenter la capacité de rétention des élèves, d'augmenter le nombre des diplômés et d'assurer le recyclage des maîtres en fonction.

Pour faciliter une mise en oeuvre à court terme, le projet s'adapte aux moyens existants, sans avoir recours à des dépenses trop importantes, tout en respectant les règlements en vigueur.

L'idée du modèle potentiel se fonde sur le fait que sa structure est suffisamment flexible pour modifier les aspects qui permettront son application dans des contextes semblables à l'intérieur d'un pays, ou dans divers pays, en s'inspirant des principes de normalisation et d'intégration sociale de la personne handicapée mentale.

Les trois aspects clés du projet sont: le groupement des cours en «noyaux» de contenu et d'expertises, l'assignation de nouveaux rôles aux professeurs et la présence du tuteur local. On prévoit les évaluations du procédé, du produit et des répercussions dans la communauté.

La preuve critique du projet réside dans le fait qu'on peut garantir sa validité écologique et son efficacité pour habiliter les maîtres à enseigner aux handicapés mentaux, grâce à un système d'éducation à distance.

Abstract

A project is presented to transform a semi-traditional system into a distance education system.

Expected outcomes are to capture a larger audience, to increase retention and graduation rates, and to reorient teachers in service.

The project adapts present possibilities to facilitate implementation in the near future, without demanding a larger budget than the present one, and, at the same time, keeping the present regulations.

The model's generation potential is based on its structure, which is flexible enough to modify aspects that will allow its application in similar contexts within one country, or in different countries, taking inspiration from the principles of normalization and social integration of the mentally retarded person.

The project has three key aspects: course grouping in content and skill "circles," assigning new roles to professors, and the presence of the local tutor. Evaluations of the process, product, and community impact are expected.

The key outcome for the project consists of the fact that one will be able to guarantee its ecological viability and its efficacy for training teachers of the mentally retarded through a distance education system.

Introduction

Un problème que connaît les gouvernements d'Amérique latine est celui de la formation des enseignants dans des pays aux recours financiers limités qui, en plus, dans beaucoup de cas, ont une géographie très étendue.

L'éducation à distance, qui gagne du terrain, représente une alternative pleine de promesses.

Depuis 1960, la province de Buenos Aires a inauguré les carrières de formation des maîtres sous le régime «Non-Résidents» (NR). Ce régime contient d'infimes aspects qui, si on les revitalise, peuvent se transformer en un système d'éducation à distance.

Le régime «non-résident» :

Antécédent d'un système d'éducation à distance

Ce régime fut inauguré dans les Institutos Superiores de Formación Docente (ISFD) [Instituts Supérieurs de Formation des Maîtres] en 1960, via les carrières pour la formation des enseignants, des directeurs et la préparation des éducateurs spécialisés. Bénéficiaient de ce régime les enseignants résidant à plus de 35 kms de l'Institut ou qui travaillaient durant les heures de fonctionnement de l'Institut. Les élèves se rendaient à des classes *d'orientation et de conseils* en 1ère année et à des classes *théorico-pratiques* en 2e et 3e années.

Quels étaient les avantages de ce régime face au type de la classe traditionnelle ?

- Il permettait un plus grand accès à la formation enseignante
- Il facilitait l'insertion du travail dans les communautés d'origine
- Il offrait l'accès à une information actualisée.

Dans cette proposition on retrouvait des éléments de l'éducation à distance: on n'exigeait pas la présence assidue de l'élève, on atteignait les zones éloignées, on supposait la préparation d'un matériel spécial et la mise en place de conseils d'orientation.

L'enseignement aux handicapés mentaux dans le ISFD no. 9 de La Plata

Cet institut offre sous le régime NR :

- Le Professorat pour les sourds et handicapés auditifs, les handicapés moteurs, les aveugles et les handicapés visuels, les handicapés mentaux (Retardo Mental RM) (**)
- Le diplôme d'enseignant.

La carrière de RM, commencée en 1960, était motivée par la croissance des services de l'éducation spéciale et l'inexistence de ces carrières dans les universités. Elle octroya le diplôme de *Maestro para oligofrénicos* (Maître pour les Oligophrènes) et jusqu'en 1982 elle fut dispensée de façon traditionnelle, en salle de classe. Après un changement dans le plan des études, elle se dénomma *Profesarado especializado en RM* [Professorat spécialisé pour les handicapés mentaux], incorporée sous le régime NR qui exigeait (R.M. 556/82):

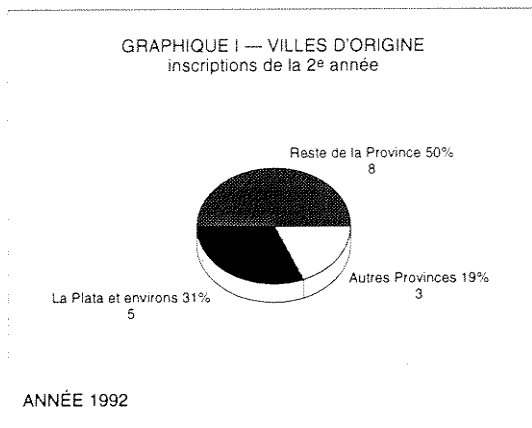
- un minimum de 20 inscriptions
- une résidence de plus de 45 kms
- l'assistance obligatoire à trois rencontres annuelles
- la nomination d'un professeur-coordonnateur pour chaque année
- l'intégration des professeurs dans un comité de soutien pour le choix des bibliographies, l'élaboration des guides d'étude, le travail et le conseil d'orientation de l'élève.

On voit déjà ici des éléments nouveaux qui annoncent un Système d'Éducation à Distance (SEAD); le professeur-coordonnateur-conseiller et l'aménagement d'heures pour l'élaboration des matériels.

En 1989 le plan d'études change; le diplôme qu'on délivre s'appelle maintenant le *Maestro superior especializado en RM* (R.M. 189/89). Ce plan met l'emphase sur les aspects pédagogique-didactiques menant à l'intégration sociale des enfants handicapés mentaux; dans le plan de 1982 les aspects médico-psychologiques prédominaient.

Les professeurs dispensent le double des heures requises par leur discipline lors de chaque rencontre; ils participent une fois par semaine à une réunion entre chaque rencontre, ils ont des consultations avec les étudiants et les évaluent. Ils sont rémunérés annuellement pour tous les cours magistraux mensuels qui correspondent à chaque cours. Ils ont quatre heures d'enseignement pour huit élèves et deux heures par consultation.

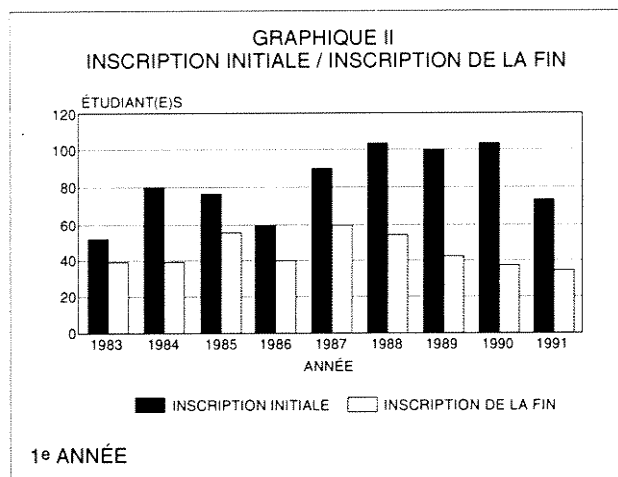
A date, se sont inscrits: des élèves de La Plata, des élèves venant de différentes localités de la province et d'autres provinces (graphique 1), de même que de pays limitrophes (Rapport 1988). Les élèves viennent de milieux professionnels, de l'enseignement, certains ayant une certaine expérience dans l'éducation régulière et spécialisée, il y a aussi des parents de personnes handicapées mentales.



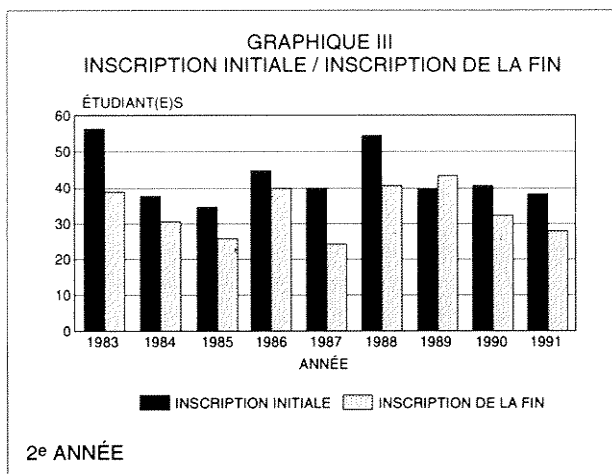
Graphique I: Représentation géographique de l'élève en programme NR de la formation RM

Quelques critiques

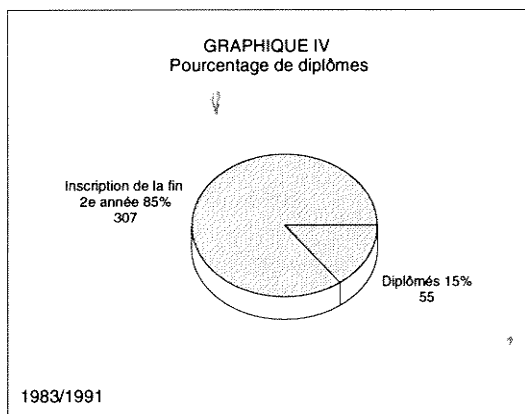
- Les professeurs n'ont pas été préparés pour travailler sous le régime NR.
- On s'est surtout servi des rencontres pour présenter le contenu.
- Les journées sont trop longues (une moyenne de 12 heures de classe par jour) et génèrent chez les élèves un comportement passif.
- La plus grande critique vient du fait de l'effritement de l'inscription (graphiques II à IV).



Graphique II: Comparaison inscription initiale/inscription de la fin de la première année dans la formation de RM (1983-1991)



Graphique III: Comparaison inscription initiale/inscription de la fin de la deuxième année dans la formation de RM (1983-1991)



Graphique IV: Comparaison inscription finale de la deuxième année/ nombre de diplômés dans la formation de RM (1983-1991)

Le régime semble peu efficace quantitativement. Il y a cependant des indications d'*efficacité indirecte* comme l'accès à l'information actualisée, le contact avec les experts, le désir d'améliorer les services existants et la création de nouveaux services. Même s'il ne termine pas les études, l'élève bénéficie de connaissances multiples.

Proposition pour transformer le régime de l'élève non-résident en un système d'éducation à distance

Dans certains pays d'Amérique, il existe des antécédents sur la formation des maîtres en éducation spécialisée, où l'on utilise la structure à distance, comme les programmes de la UNED (Costa Rica) et de l'Université Simon Fraser (Canada).

La mise en marche d'une telle structure, inédite dans notre milieu, peut se trouver freinée par quelques restrictions, par exemple la rareté des moyens de communications et le coût du matériel pédagogique.

Aussi le système d'éducation provincial ne prévoit pas d'avoir des créateurs de matériel, des professionnels de la didactique et des spécialistes de ce milieu; de plus, rares sont les ressources humaines qui conviendraient au concept, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de ces systèmes. Professeurs et élèves ne sont pas préparés pour ce genre de travail, qui requiert des changements d'attitudes. Les responsables de l'enseignement ne font pas encore suffisamment confiance aux avantages des SEAD.

Pour faire face, de *façon réaliste*, à ces restrictions, il faut optimiser les moyens existants; il s'agit de:

- donner de nouveaux rôles aux professeurs
- organiser en "noyaux" les contenus et les expertises selon les prérequis de la discipline, tout en respectant le cursus en vigueur
- préparer des modules de travail indépendant, à partir des noyaux
- sensibiliser l'élève à la présence du tuteur local
- promouvoir la validité écologique du système.

Un système écologiquement valable développe des expertises fonctionnelles dans des milieux particuliers (Baine, 1988). Ainsi, l'élève qui travaille dans une zone, sous le conseil de tuteurs locaux, sera mis en contact avec les problèmes du RM dans une perspective locale. Donc ce travail:

- donnera des occasions d'interaction avec des personnes handicapées mentales (RM)
- permettra l'information sur les façons de détecter les problèmes et les procédés d'intervention existants
- facilitera la pratique dans les écoles et les services pour les soins aux personnes RM
- encouragera la participation de l'élève aux expériences individuelles, scolaires et communautaires, et l'encouragera à l'animation et au changement.
- facilitera la mise en pratique de théories, modèles et principes afin de résoudre les problèmes reliés au RM.

Pour transformer le système actuel en un SEAD, il faudra :

- un siège central destiné aux élèves en NR
- deux charges de professeur coordonnateur-conseiller
- 12 professeurs chargés des 22 matières du programme
- Un(e) bibliothécaire et deux précepteurs
- Une association de coopération.

D'autres moyens à prévoir :

- la Direction de la Technologie pédagogique provinciale
- un émetteur de radiodiffusion provinciale
- des Bibliothèques de documentation pédagogique
- des liens avec des programmes de l'Université locale et avec les projets internationaux via le CREAD.

Les tableaux suivants montrent les phases du projet et les actions à prendre dans chaque phase; celles-ci ne se suivent pas nécessairement.

Phases du projet		
Phases	Dénomination	Actions à prendre
I	Intégration de l'Équipe chargée de l'organisation du système de tuteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution des rôles - Organiser le système de tuteurs
II	Élaboration et Développement du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les groupes de travail interdisciplinaire - À partir des noyaux de contenu faire les modules d'étude (information et pratique) - Produire les matériels - Tester auparavant les matériels
III	Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le module des instructions à l'élève et les modules d'étude des trois premiers noyaux - Imprimer les matériels - Mettre en marche le module d'introduction et les trois premiers noyaux thématiques du SEAD
IV	Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer la stratégie globale de l'évaluation - Sélectionner les sources de données pour déterminer l'efficacité du système et ses impacts - Préparer les outils (moyens) - Faire les ajustements nécessaires

Chronologie de Actions prévues

Actions	1e année			2e année			3e année					
	Trimestres	1	2	3	Trimestres	1	2	3	Trimestres	1	2	3
1. S'occuper des élèves de 2e année du NR												
2. Distribuer les rôles												
3. Diplômer :												
– les professeurs												
– les tuteurs locaux												
– le personnel de soutien												
4. Organiser les groupes de travail interdisciplinaire selon les noyaux de contenu												
5. Concevoir des modules pour l'élève et les tuteurs :												
– d'introduction au SEAD												
– d'études												
– d'orientation et de travail												
6. Imprimer les matériels												
7. Tester d'abord les matériels												
8. Travail de l'élève avec :												
– Module d'introduction au SEAD												
– Modules d'étude (noyaux 1, 2 et 3)												
– Modules d'étude (noyaux 4, 5 et 6)												
– Examens d'évaluation												
9. Elaborer la stratégie d'évaluation du SEAD												
– Sélectionner les critères et sources de données												
– Préparer les outils (moyens)												
– Se servir des outils (moyens)												
10. Introduire les ajustements nécessaires												

Description des rôles

- **Directeur/rice du système:** Il/elle sera aussi un des deux professeurs coordonnateurs. Il/elle devra avoir eu une certaine expérience en SEAD et sera en mesure de produire des ressources multi-médiatiques. Il/elle le fonctionnement du système et coordonnera les tâches des tuteurs.
- **Spécialiste de la production de matériels:** Il/elle sera aussi l'autre professeur coordonnateur. Il/elle sera responsable de la forme et de la production des matériels imprimés et autres matériels complémentaires.
- **Les professeur(e)s de la discipline:** Ils auront les fonctions d'*experts du contenu*, en intégrant les équipements interdisciplinaires.

- **Le personnel de soutien :** bibliothécaire et précepteurs qui auront eu la formation pour collaborer aux SEAD.
- **Le système de tuteurs :** prévoit l'existence de deux types de tuteurs, *tuteurs au siège central* et *tuteurs locaux*.

Les Tuteurs au siège central : seront des professeurs de la discipline et s'occuperont de l'*enseignement direct* pendant les rencontres et *indirectes* quand besoin est; ils conseilleront l'élève sur la théorie pour faciliter la mise en application pratique. Ils recevront leur formation en ateliers et en laboratoires.

Les Tuteurs locaux : seront des résidents de la zone d'origine de l'élève qui auront reçu la formation professionnelle et académique pour l'enseignement aux handicapés mentaux (RM). Ils devront faciliter l'accès aux activités pratiques de la zone; ils organiseront, coordonneront et contrôleront les activités pratiques prévues et la pratique de l'enseignement. Ils recevront une formation continue via de la documentation imprimée et seront rémunérés en fonction du montant des heures assignées par le plan actuel, les activités pratiques et la mise en pratique de l'enseignement.

Traitement du contenu

Les matières du cursus en vigueur seront groupées en noyaux de contenu et d'expertises avec pour objet :

- d'augmenter la signification
- de favoriser le travail interdisciplinaire
- de faire dériver les modules
- d'organiser l'enseignement sous tuteur
- de faciliter le travail de l'élève.

Critères de groupement

On procède au classement suivant:

- nature théorico-abstraite _____ appliquée
- aspects individuels _____ sociaux
- concentration éducative _____ communautaire.

Sources de dérivation des critères

- objectifs de la formation
- profil professionnel désiré
- contenus de base spécifiés dans le cursus en vigueur.

Matériels à produire

On utilisera des imprimés tout en prévoyant un supplément d'audiocassettes, de vidéos et d'émissions radiophoniques.

- **Module d'introduction au SEAD :** il contiendra les caractéristiques du système et favorisera le développement des habiletés propres à un travail indépendant.

- **Module d'étude:** Ils contiendront l'information théorique et les guides pour le travail sur terrain et la pratique en zone. Ils se composent de deux types de manuels, l'un informatif et l'autre contenant des exercices.
- **Module d'orientation-conseil et de travail des tuteurs:** il délimitera les responsabilités et établira les critères d'action.

L'impression des modules sera financée par l'association coopérative qui se fera rembourser les frais.

Noyaux	Caractérisation	Matières
I	Fondement psychologique de l'apprentissage qui explique la nature du RM	Psychologie du développement Psychologie de l'apprentissage Neuro-physiologie Pratique de l'assistantat (*)
II	Définition du RM. Processus d'identification, selon des perspectives, variétés et degrés différentes	Caractéristiques du RM Orientation psycho-pédagogique Troubles du langage Psychopathologie du développement Pratique de l'assistantat (*)
III	Incapacités du développement et le RM. Désavantages du développement associés au RM avec référence au langage	Neuro-physiologie du développement Psychopathologie du développement Troubles du langage Pratique de l'assistantat (*)
IV	Fondements de l'éducation spécialisée pour handicapés mentaux RM. Principes, critères d'organisation et modèles du cursus	Pédagogie spécialisée Modèles du cursus Administration et organisation scolaire Organisation familiale et communautaire Pratique de l'assistantat (*)
V	Intervention éducative. Procédés et technique d'intervention dans les différents aspects du cursus	Pédagogie spécialisée Modèles du cursus Didactique de l'aspect: perceptivo-moteur, de la communication, de la connaissance mathématique, connaissance de soi, des autres Séminaires sur l'éducation musicale et physique Pratique de l'enseignement (*) Orientation familiale et communautaire
VI	Intervention sociale et communautaire avec inclusion de temps libre	Préparation aux tâches Séminaires sur l'éducation musicale et l'éducation physique Dialogue corporel Pratique de l'enseignement (*)

(*) Pratiques de l'assistantat, atelier didactique et pratique de l'enseignement en zones de résidence.

Commentaires de conclusion

La proposition peut servir d'exemple sur la façon d'optimiser la formation des maîtres en utilisant des moyens existants, aspect d'autant plus valable quand les moyens sont rares.

On estime que la faisabilité vient du fait que les principes de base de l'éducation aux handicapés mentaux (RM) sont partagés par différents pays.

Notes

- * Les auteurs remercient pour leur collaboration les autorités de l'Institut Superior de Formacion Docente No. 9 de la Plata, ainsi que la collaboration stimulatrice du Dr. Armando Villaroel Villalaba, Directeur du CREAD.
- ** Pour accéder à ces études, il est nécessaire d'avoir le titre de maître pour le niveau pre-scolaire et primaire.

Références

- Araújo e Oliveira, J. (1982). El buen uso de la tecnología de la educación. *Perspectivas*, XII(3), 362-373.
- Arredondo, V., Ribes, E., & Robles, E. (1978). *Técnicas instruccionales aplicadas a la educación superior*. México: Trillas.
- Baine, D. (1988). *Handicapped children in developing countries: Assessment, curriculum and instruction*. Canada: University of Alberta, Department of Educational Psychology.
- Carvalho, G. (1989). Qué es una innovación, qué significa como cambio? *Revista Latinoamericana de Innovaciones Educativas*, 1, 5-7.
- Centro de Investigaciones, Perfeccionamiento y Orientación Docente. (1986). Minicurso a distancia. La lectura como integradora de los aprendizajes. Módulo 3. *Suplemento periódico CIPOD*. II(3), 13-22.
- Cirigliano, G. (1988). *Educación y país. Hacia una teoría de la Argentina*. Buenos Aires: Humanitas.
- Clarke, M. (1982). ¿Tecnología aplicada a la educación o tecnología educativa? *Perspectivas*, XII(3), 337-348.
- Congreso Pedagógico. (1980). *Informe final*. Buenos Aires, Argentina: Eudeba.
- Chadwick, C. (1983). ¿Por qué las innovaciones educativas no hacen más democrática la educación? *Revista Argentina de Educación*, 3, 31-57.
- Chadwick, C. (1987). *Tecnología educacional para el docente* (2da. edición revisada y ampliada). Barcelona: Paidós Educador.
- Dirección General de Escuelas y Cultura. (1989). *Resolución ministerial Nro. 189*. Buenos Aires.
- Dirección General de Escuelas y Cultura. (1989). *Resolución ministerial Nro. 230*. Buenos Aires.
- Dirección General de Escuelas y Cultura. (1989). *Resolución ministerial Nro. 247*. Buenos Aires.
- Dirección Nacional de Información Educativa. (1990). Editorial. *Revista Latinoamericana de Innovaciones Educativas*, 3, 7-11.
- Escotet, M. (1980). *Tendencias de la educación superior a distancia* (2da. ed.). Costa Rica: Universidad Estatal de Educación a Distancia.

- Escotet, M. (1990). *Evaluación institucional universitaria*. Buenos Aires: Losada.
- Fainholc, B. (1980). *Educación a Distancia*. Buenos Aires: Librería del Colegio.
- Fainholc, B. (1984, junio). *Comenzar a pensar en Educación a Distancia en la Argentina. Ponencia presentada en la Jornada de entrenamiento del Programa para el mejoramiento de la enseñanza de la ciencia en la escuela secundaria*. Buenos Aires: Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas.
- Hawkrige, D. (1982). Situación y perspectivas de la tecnología de la educación. *Perspectivas*, XII(3), 351-360.
- Hernández, C. (1984). La fase de programación en un sistema de educación superior a distancia. *Enlace*, 10, 3-5.
- Holmberg, B. (1985). *Educación a Distancia: Situación y perspectivas*. Buenos Aires: Kapelusz.
- Huberman, D. (1990). *Cómo se realizan los cambios en la educación: Una contribución al estudio de la innovación*. UNESCO-OIE.
- Instituto Superior de Formación Docente Nro. 9. (1988). *Informe anual 1988*. La Plata: Publicación interna.
- Kaye, A. (1988). La enseñanza a distancia: Situación actual. *Perspectivas*, XVII(1), 43-55.
- Ministerio de Educación de la Provincia de Buenos Aires. (1960). *Resolución ministerial Nro. 1268*.
- Ministerio de Educación de la Provincia de Buenos Aires. (1968). *Disposición ministerial Nro. 51*.
- Ministerio de Educación de la Provincia de Buenos Aires. (1968). *Resolución ministerial Nro. 483*.
- Ministerio de Educación de la Provincia de Buenos Aires. (1968). *Resolución ministerial Nro. 484*.
- Ministerio de Educación de la Provincia de Buenos Aires. (1969). *Resolución ministerial Nro. 3672*.
- Ministerio de Educación y Cultura de la Provincia de Buenos Aires. (1982). *Resolución ministerial Nro. 556*.
- Naciones Unidas. (1988). *Programa de acción mundial para las personas con discapacidad*. Nueva York: Naciones Unidas.
- Nassif, R., Rama, G., & Tedesco, J. (1984). *El sistema educativo en América latina*. Buenos Aires: Kapelusz.
- Pineda Arroyo, J. (1987). La teoría de sistemas y la innovación educativa. *Studia Paedagógica*, 19, 67-73.
- Pineda Arroyo, J. (1990). *Resistencia a la innovación educativa*. Manuscrito. Salamanca: Universidad de Salamanca, Maestría en Tecnología de la educación.
- Sarramona, J. (1986). Sistemas no presenciales y Tecnología Educativa. En Castillejo et al. (Eds.), *Tecnología y educación* (pp. 103-124). Barcelona: CEAC.
- Sarramona, J. (1990). *Tecnología educativa (Una valoración crítica)*. Barcelona: CEAC.
- Salonia, A. (1989). Crisis de la educación argentina. *Revista Latinoamericana de Innovaciones Educativas*, 3, 15-28.
- Simon Fraser University. (1991). *Distance education program and courses*. Burnaby, B.C., Canada: Simon Fraser University.

- Simon Fraser University. (s/a). *Distance education program*. Burnaby, B.C., Canada: Simon Fraser University.
- Simon Fraser University. (s/a). *Student handbook*. Burnaby, B.C., Canada: Simon Fraser University.
- Simon Fraser University. (s/a). *Course authors' handbook*. Burnaby, B.C., Canada: Centre for Distance Education, Simon Fraser University.
- Stufflebeam, D., & Shinkfield, A. (1987). *Evaluación sistemática. Guía teórica y práctica*. Madrid: Paidós/MEC.
- Treffel, J. (1986). *Presente y futuro del audiovisual en educación*. Buenos Aires: Kapelusz.
- Universidad Estatal a Distancia. (s/a). *Ciencias de la educación. Ciclo modalidad educación especial*. Desplegable. Costa Rica: Universidad Estatal a Distancia.
- Universidad Estatal a Distancia. (1982). *Manual del productor académico*. Costa Rica: Universidad Estatal a Distancia.
- Universidad Nacional de La Plata. (1989). *Reflexiones sobre el oficio de estudiar. Módulos 0 a 8*. La Plata: Universidad Nacional de La Plata.
- Villarroel Villalba, A. (Ed.). (1987). *Aspectos operativos en universidades a distancia*. Caracas: Universidad Nacional Abierta.
- Villarroel Villalba, A. (1988). La planificación de los proyectos de enseñanza a distancia. *Perspectivas*, XVII(1), 57-64.
- Villarroel Villalba, A. (1991). *El CREAD: Un programa de cooperación Interamericano en el campo de la Educación a Distancia* (Reporte del estudio del Proyecto OEA-OUI-CREAD). Pennsylvania: OEA, OUI, CREAD.
- Wong, B. (1992). *Learning disabilities*. Burnaby, B.C., Canada: Simon Fraser University, Faculty of Education, Centre for Distance Education.
- Zahalan, A. (1988). El problema de la calidad y la pertinencia del material pedagógico en la enseñanza a distancia. *Perspectivas*, XVIII(1), 77-87.

Les auteurs sont enseignantes à l'Universidad Nacional de la Plata (Argentine).

María del Rosario Cédola — Diplômée en Sciences de l'Éducation. Enseignante universitaire dans le domaine de la Planification du Coursus.

María del Carmen Malbrán — Psychologue en Éducation. Maîtrise en Éducation (Universidad de Puerto Rico). Enseignante universitaire dans les universités nationales de Buenos Aires et La Plata. Membre de la Commission sur les aspects internationaux du Handicapé Mental.

Viviana Raquel Pérez — Diplômée en Sciences de l'Éducation. Maîtrise en Technologie de l'Éducation (O.E.I. — Universidad de Salamanca). Enseignante universitaire dans le domaine de la Technologie Educative.

María Alejandra Zangara — Diplômée en Sciences de l'Éducation. Créatrice de matériel didactique imprimé pour la formation du personnel de la société Telefónica de Argentina S.A.

Calle 59 Nro. 364 (1900) La Plata
Buenos Aires, Argentina
FAX 54 - 21 - 257528

International Francophone Consortium for Distance Education

(Consortium international francophone de formation à distance [Ciffad])

Le Ciffad

Serving French Speaking Communities

The International Francophone Consortium for Distance Education (*Ciffad*) is a product of the Quebec Summit and is tailored to meet the needs of francophone communities. The Ciffad will work towards the development of a cooperative network of information and of technical and pedagogical resources.

It provides financial support to multilateral projects that address the needs of several countries or projects for which the results would benefit several partner nations.

The Dakar Summit has delegated the responsibility of the Ciffad to the Cultural and Technical Cooperation Agency (*l'Agence de Coopération Culturelle et Technique [ACCT]*).

Areas of Intervention

The Ciffad's mandate is to welcome and develop projects that reflect the priorities established by the assembly of heads of state and government that have French as a common language. Its principal areas of intervention are:

- teaching of French language
- production of learning materials
- training educational personnel
- technical and professional training.

The Ciffad also provides support for the creation and consolidation of national distance education programs.

Criteria for Project Selection

Proposals will be assessed on the extent to which the project:

- is adapted to the economic and technical conditions of the beneficiary countries
- demonstrates respect for national traditions and learning methods
- operates at the national level
- develops an interactive relationship between partner nations
- develops a coalition of human resources between the North and the South
- has the potential to establish sustainable outcomes or implementation of national systems.

Presentation of Projects

A *Guide for the Presentation of Projects* is available upon request[?] at the office of the Ciffad.

The Ciffad emerged from the *Direction Générale de l'Éducation de la Formation de l'ACCT*. It is managed by a secretariat, which benefits from the support of a consultative committee and a network of national representatives.

For further information, contact:
M. Norman Ryan
Ciffad
École Internationale de Bordeaux
43 rue Pierre Noailles
33405 Talence, FRANCE
Telephone: (33) 56 37 50 59
Fax: (33) 56 04 42 01